

Conseil d'établissement Procès-verbal Réunion du 26 avril 2023 - 17 h

Étaient présents et présentes :

Eric Bernatchez – représentant d'entreprise
Amal Lakhssassi, organisme socio-communautaire
Leslie-Anne Barber – CISSSO
Jean-Philippe Rollin – élève en soudage-montage
Carole-Anne St-Germain – élève de SASI
Odette Laurin – personnel de soutien
Mathieu Papin - enseignant
Magguy Plantier – personnel professionnel
Mario Viens – organisme socio-communautaire
Sylvain Rivest – directeur

Absences:

Catherine Louis-Seize – enseignante

M. Viens souhaite la bienvenue aux membres.

1. Adoption de l'ordre du jour

- M. Viens fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils désirent y apporter des modifications.
- M. Rivest désire ajouter le sujet Olympiades au point Varia.
- R. Rivest mentionne que le point 7.2 sera déplacé à 6.8 comme point d'information.

résolution 22-23-015 Mme Barber propose d'adopter l'ordre du jour incluant les modifications et elle est appuyée par Mme St-Germain.

Adoptée à l'unanimité

2. Vérification du quorum

M. Viens procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance, il est 17 h 06.

3. Adoption du procès-verbal du 15 février 2023

M. Viens demande si tous les membres ont pris connaissance du document et s'il y a des modifications à y apporter.

résolution 22-23-016

Mme Barber propose d'adopter le procès-verbal et elle est appuyée par M. Papin.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal

M. Rivest fait un suivi au point 4, mentionnant qu'une firme spécialisée (Gesfor) a été mandatée pour analyser les composantes de l'air dans le département de Soudage.

M. Rivest fait un suivi au point 6.9 en mentionnant que depuis maintenant 3 semaines, nous accueillons M. Viens tous les mercredis jusqu'à la fin de l'année scolaire. M. Viens est présent toute la journée afin d'apporter un soutien aux élèves aux prises avec des problèmes de dépendances.

M. Viens ajoute que son objectif est de mieux outiller le personnel et les élèves sur ce fléau. A cet effet, il a créé un sondage pour le personnel afin de connaître les besoins et ainsi adapter la formation qui sera offerte durant la prochaine année scolaire 2023-2024.

M. Viens termine en mentionnant qu'il collabore avec la Santé publique pour la clientèle des 18-25 ans. Il précise cependant que sa présence au Centre est une initiative du Cipto seulement. Il regarde également la possibilité de participer aux rencontres de programme avec les enseignants lorsqu'ils auront des besoins particuliers.

5. Mot des élèves

M. Viens invite M. Rollin à prendre la parole.

- M. Rollin informe les membres qu'il a terminé son DEP en soudage-montage jeudi dernier et il a débuté un ASP en soudage haute pression ce lundi.
- M. Rivest demande quel est l'avantage d'ajouter un ASP à sa formation?
- M. Rollin affirme que le plus gros avantage est la hausse de salaires (de 25 \$ de l'heure pour un DEP à 45 \$ de l'heure pour un ASP). De plus, les perspectives d'embauche sont beaucoup plus vastes.
- M. Rivest mentionne que le programme d'ASP a pu démarrer grâce à l'acquisition d'une ressource très qualifiée pour l'enseignement, combiné avec des élèves très motivés.
- M. Rollin informe les membres que la Soirée des finissants est très populaire parmi les élèves. Plusieurs de ses confrères ont l'intention d'y participer.

Mme Plantier mentionne que les élèves de la nouvelle cohorte en Électricité qui vient de débuter la semaine dernière ont été heureux d'apprendre la tenue d'un tel événement et sera sûrement un incitatif à leur réussite.

Mme St-Germain mentionne que la journée internationale de la discrimination raciale a été soulignée le 21 mars dernier à l'immeuble Vision-Avenir. Lors de cette journée, les élèves étaient invités à porter les vêtements typiques de leur nationalité.

Mme St-Germain informe les membres qu'un club de marche sera mis sur pied prochainement. Un comité se réunira sous peu à cet effet.

Elle termine en mentionnant que la Friperie (immeuble Asticou) est très appréciée des élèves. Ils demandent qu'il y en ait une à Vision-Avenir.

Mme St-Germain mentionne que l'OPEQ fournira des ordinateurs à moindre coût pour nos élèves.

6. Mot du directeur

- 6.1 Inscriptions 2023-2024
- M. Rivest résume le tableau des cohortes présentes actuellement.

En ce qui concerne les admissions 23-24, le programme d'Électricité est toujours très populaire.

Il y a une baisse d'inscription en Secrétariat car la pénurie actuelle force les employeurs à embaucher sans diplôme.

Le programme de Briquetage est également en baisse. On étudie la possibilité de faire de l'enseignement individualisé l'an prochain.

Le programme d'Assistance dentaire va très bien pour an prochain. On prévoit démarrer 2 cohortes l'an prochain.

- M. Rivest mentionne qu'il enverra son adjoint à Longueuil pour évaluer la possibilité d'enseignement individualisé.
- M. Bernatchez demande quel est l'état de la situation en Télécommunication.
- M. Rivest mentionne que le problème est de trouver 2 enseignants stables pour le département. En ce moment, le centre compte sur 3 retraités pour assurer l'enseignement. De plus, il se questionne si le programme va démarrer car les 3 admissions actuelles sont des élèves internationaux. Donc présence non assurée au mois d'août. Cette année le programme a démarré avec 12 élèves, donc en déficit budgétaire. Pour faire suite à une rencontre d'intérêt qui a eu lieu au printemps 2022 réunissant des entreprises, Services Québec et des candidats potentiels, un seul élève s'est inscrit dans le programme. Le CLE était prêt à en financer 5. Le Centre ne ménage pas ses efforts pour palier à la pénurie de main d'œuvre.
- M. Bernatchez mentionne que le perfectionnement en milieu de travail est reconnu par Service Québec pour le financement. Ce perfectionnement mène à un certificat de reconnaissance et non pas un DEP.
- M. Bernatchez informe les membres que la demande est tellement forte que les entreprises locales n'arrivent pas à suffire. Plusieurs entreprises externes viennent prêter main-forte en Outaouais. Cette situation durera encore quelques années. On évalue une baisse de la demande en 2027-2028.

Mme Barber demande s'il y a encore beaucoup d'admissions en liste d'attente pour le programme de soudage-montage. Elle mentionne qu'un parent aimerait connaître le rang de son enfant sur cette liste. M. Rivest invite la dame à contacter Mme Lalonde (admissions) à ce sujet. Il termine en annonçant qu'il tente de démarrer une cohorte de soir pour la prochaine année scolaire.

M. Viens demande si l'équipe d'enseignants en Électricité se maintient. M. Rivest l'informe que le département profite d'une bonne stabilité à ce niveau, mais qu'il prévoit tout de même démarrer un groupe de moins que cette année. Ceci dans le but de ne pas inonder le marché du travail.

6.2 PPP

M. Rivest mentionne qu'un dernier groupe d'élèves du secondaire du CSS Cœur des Vallées sont venus en exploration pour 5 jours. Le tout s'est très bien déroulée. On espère que ce projet mènera à des inscriptions dans le futur.

6.3 SASI accéléré

M. Rivest informe les membres que 17 élèves sur 37 ont terminé avec un diplôme.

Il explique la situation des élèves de SASI accéléré comparé aux élèves des autres programmes qui sont financés par Services Québec.

Les élèves de SASI accéléré financé par le CLE doivent rembourser leur bourse si elles abandonnent leur formation.

Aucun autre programme n'a cette contrainte. Un élève de Mécanique auto qui est financé par le CLE ne doit pas remettre son financement s'il abandonne les cours.

Le plus grand stress des élèves de SASI est l'insécurité financière. De plus, avant de débuter la formation, elles doivent s'engager pour 2 ans avec le CISSSO après leur diplomation. Mme Laurin mentionne que plusieurs élèves lui a rapporté qu'elles doivent étudier 2 heures par jour tous les jours pour être en mesure de suivre.

Mme Barber demande si le Centre doit faire une reddition de compte concernant le programme SAS accéléré. M. Rivest l'informe que le CFPPO est sous l'autorité d'une directrice générale adjointe, Mme Nathalie Bédard du CSSPO.

M. Rivest mentionne que la réussite du programme SASI accéléré a été possible grâce aux Services complémentaires et à l'excellence du personnel enseignant en Santé. Cependant, les élèves doivent passer l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et, dans ce but, elles reçoivent l'aide d'une enseignante retraitée, Mme Rose-May Laurin. Le taux de diplomation de SASI accéléré est équivalent au taux de SASI régulier.

Mme Barber se questionne à savoir s'il serait possible de prolonger la formation afin de moins condenser le programme. M. Rivest a déjà suggéré cette solution, mais n'a jamais reçu de réponse favorable.

Mme St-Germain mentionne qu'elle n'a pas beaucoup d'heures pour apprendre beaucoup de matières par cœur et qu'il n'y a que 5 jours de pratique avant examen. Les élèves (170 au total) ne peuvent pas toutes se pratiquer ensemble, faute d'espace. Le délai d'études est très court.

6.4 Soirée des finissants

M. Rivest mentionne que plus de 200 billets ont déjà été vendues à ce jour sur 400. L'événement aura lieu le 29 mai prochain au Casino du lac Lemay.

6.5 Tournoi d'hockey FP en Beauce

M. Rivest informe les membres que des activités sportives ont été mises sur pied (soccer, hockey-balle) dans le but d'acquérir de saines habitudes de vie. Cette année, les élèves ont manifesté le désir de pratiquer le hockey sur glace et participer au Tournoi de la FP en Beauce. Alors depuis l'automne 2022, une cinquantaine de joueurs participaient à des pratiques hebdomadaires. Une sélection finale a été effectuée après les Fêtes.

Le tournoi a eu lieu les 15 et 15 avril derniers. L'équipe a participé aux Finales de la catégorie compétition. Ils sont revenus avec la bannière des finalistes (2^e meilleure équipe au Québec).

Ce qui ressort de cette expérience, des jeunes de départements différents qui ne se connaissaient pas auparavant ont lié des liens d'amitié et ont partagé une expérience qu'ils n'oublieront jamais. Les élèves ont eu un comportement exemplaire, aucun débordement, très sérieux. Belle organisation. À reproduire l'an prochain.

6.6 Infirmière aire ouverte

Le projet d'infirmière aire ouverte a débuté depuis 3 semaines. Beaucoup d'élèves ont fait une demande de r-vous. Réel besoin dans le Centre.

6.7 Ressources humaines

M. Rivest informe les membres que notre agente de bureau à la paie nous quitte pour un poste de technicienne en administration au CSSPO. Par conséquent, on ira en ouverture de poste pour une 3^e fois cette année. La pénurie de personnel est telle que nous devons aller chercher des stagiaires dans nos programmes de Secrétariat/comptabilité afin de combler les postes vacants.

En ce qui concerne le personnel cadre, les 4 directions demeurent au Centre pour la prochaine année scolaire.

M. Rivest informe les membres que le personnel enseignant est en pleine négociation de convention collective. Il ne serait pas surpris qu'un mandat de grève soit voté pour l'automne 2023.

6.8 code de vie

- M. Rivest a déplacé le point d'adoption Code de vie par un point d'information, car il est encore en attente de textes de loi du CSSPO concernant les caméras de surveillance. De plus, des modifications des règles d'atelier sont encore à venir. Alors, le code de vie sera adopté à la rencontre du mois de juin.
- M. Papin mentionne qu'il pourrait avoir des modifications sur la tenue vestimentaire pour Mécanique auto. Le chef de groupe sera consulté à ce propos.

7. Dossiers pour adoption

7.1 Immeuble Vanier

M. Rivest informe que nous avons acquis un 4º immeuble (sur la rue Vanier) pour y dispenser les cours CCQ et le module Échafaudage de plusieurs programmes. Nous devons adopter une résolution afin d'établir un acte d'établissement pour cet immeuble.

résolution 22-23-017

M. Viens propose d'adopter l'acte d'établissement et il est appuyé par Mme Plantier.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Frais exigés aux élèves

M. Rivest fait un résumé des frais scolaires (maquettes). Il mentionne que tous les frais généraux ont été retirés et beaucoup de matériel également.

Cependant, il se doit de maintenir le dépôt de 200 \$ pour le prêt d'outils, car dans certains programmes, les coffres contiennent pour plus de 1 000 \$ d'outillage.

résolution 22-23-018 M. Papin propose d'adopter les frais scolaires 23-24 et il est appuyé par M. Bernatchez.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Budget 2023-2024

M. Rivest tient à préciser que ce budget est prévisionnel. Il a établi un budget très conservateur malgré la hausse prévu d'ETP (près de 800) pour l'an prochain. Les paramètres du Ministère demeurent les mêmes que l'an passé.

M. Rivest fait un résumé du budget. Revenu de location de locaux pour camp d'été et cours de la CCQ.

Le Comité de répartition des ressources du CSSPO aura à prévoir le déménagement de l'école secondaire Mont-Bleu dans leur nouvelle école.

M. Rivest mentionne qu'il met beaucoup d'efforts pour répartir les fonds dans les programmes où les besoins sont les plus criants et répartir les surplus équitablement.

résolution 22-23-019

M. Papin propose d'adopter le budget 23-24 et il est appuyé par Mme Barber.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Sortie éducative Mécanique véhicules lourds

La compagnie Robinson Trucking à inviter nos élèves de VLR à visiter l'usine Paccar de Boisbriand en juin prochain. Aucun coût pour le CFPPO, la compagnie fournit le transport.

Alors M. Rivest demande une résolution pour adopter la sortie éducative..

résolution 22-23-020

M. Papin propose d'adopter la sortie éducative et il est appuyé par M. Viens.

Adoptée à l'unanimité

8. Varia

M. Rivest mentionne que les Olympiades québécoise de la FP auront lieu du 10 au 13 mai à Québec. Une dizaine de nos programmes vont déléguer une équipe pour y participer. Lui-même et M. Victor Faria les accompagneront pour cet événement.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 14 juin 2023 à l'immeuble Asticou. Comme ce sera la dernière rencontre de l'année scolaire, le CFPPO offrira un repas chaud aux membres. Mme Laurin vous fera parvenir les renseignements nécessaires..

11. Levée de l'assemblée

résolution 22-23-021 M. Papin propose la levée de l'assemblée et il est appuyé par Mme Barber. Il est 18 h 16.

Adoptée à l'unanimité

Sylvain Rivest Directeur

Mario Viens Président